



**PRÉFET
DE LA
CHARENTE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INVITATION PRESSE

La Rochelle, le 04/08/2020

**SECURISATION DE LA SAISON ESTIVALE – DISPOSITIF ESTIVAL DE PROTECTION
DES POPULATIONS DU GROUPEMENT DE GENDARMERIE DEPARTEMENTALE**

Comme chaque année, le département de la Charente-Maritime fait l'objet d'une vigilance accrue des services de l'État durant la saison estivale.

Le groupement de gendarmerie départementale de la Charente-Maritime active son dispositif estival avec le renfort de gendarmes mobiles et de réservistes pour garantir ses missions ordinaires de protection des populations et de préservation des biens, avec une population estivale en forte augmentation, et pour assurer des missions identifiées comme prioritaires.

En effet, cet été 2020, les gendarmes de Charente-Maritime et leurs renforts sont particulièrement mobilisés autour de la sécurité sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19, la lutte contre les violences intrafamiliales et la sécurité des déplacements, notamment des cyclistes.

Pierre MOLAGER, secrétaire général de la préfecture, sous préfet de l'arrondissement de La Rochelle, se rendra jeudi 6 août 2020 auprès des militaires de la gendarmerie

**Jeudi 6 août 2020 à 14h30
sur le poste provisoire de La Couarde à l'île de Ré,
salle du Levant 4 grand rue La Couarde.**

La presse est conviée à cet échange

Contact réservé à la presse

Service départemental de la communication
interministérielle

Tél. : 05 46 27 43 05 / Port. : 06 37 74 87 22

Courriel : pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

38 rue Réaumur

CS 70000

17017 LA ROCHELLE CEDEX 1

www.charente-maritime.gouv.fr

[Twitter](#) / [Facebook](#) / [Youtube](#)